



FICHE DE POSTE : Chef de Service des Systèmes d'Informations

En 2022, les élus de MOSELLE FIBRE ont décidé d'attribuer une nouvelle mission au Syndicat : l'accompagnement technique des établissements publics dans les domaines du numérique (archivage électronique, vidéoprotection, équipement informatiques et télécoms, objets connectés, cybersécurité et GRC).

Pour se faire, un pôle d'expertise, une centrale d'achat et un service des systèmes d'informations sont créés. Sous l'autorité de son Directeur, le Pôle d'Expertise est actuellement composé de Chefs de Projet Cybersécurité et Vidéoprotection ainsi que d'un Chef de Service des Systèmes d'Information.

MISSIONS

Au sein du Pôle d'Expertise, le Chef de Service des Systèmes d'Informations accompagne MOSELLE FIBRE et les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet informatique et constitue la référence informatique du Syndicat.

Sous la responsabilité de son chef de service, le service informatique est en appui des collectivités qui le demande. Ainsi, le service informatique accompagne simultanément plusieurs établissements publics dans l'amélioration de leur système d'information. Chaque accompagnement a pour objectif de diagnostiquer l'état du parc informatique de la collectivité et d'analyser sa structuration afin d'élaborer des scénarios d'améliorations. Par ailleurs, le service informatique exerce une prestation d'infogérance et contribue à la continuité informatique des entités publique qui le demande. Enfin, le service informatique propose une offre de services auprès de ses membres.

Le Chef de service des Systèmes d'Informations aura pour principales missions :

- **d'organiser et de piloter le Service** des Systèmes d'Informations afin d'assurer l'accompagnement des collectivités ;
- de **mettre en place une stratégie de développement des services numériques** gérés par MOSELLE FIBRE et proposés aux collectivités ;
- **d'accompagner la réalisation du Schéma Directeur des Systèmes d'Information** à l'échelle du département et de mettre en œuvre les actions dévolues à MOSELLE FIBRE
- de **garantir le bon fonctionnement et la sécurité du système d'information de MOSELLE FIBRE** ainsi que ses évolutions.

Le Chef de service des Systèmes d'Information a un **rôle stratégique** tant dans la mise en place des actions que dans leur suivi et il doit contribuer à apporter des services numériques pertinents et adaptés aux besoins des collectivités.

Enfin, le chef de service des Systèmes d'Information **contribuera activement aux lancements des marchés dédiés aux systèmes d'information de la centrale d'achat** (définition des stratégies d'achat, rédaction des CCTP, analyse des offres, ...) avec l'appui des équipes de la centrale.

Ainsi, sous l'autorité du Directeur du Pôle d'Accompagnement, le Chef de Service des Systèmes d'Informations devra s'occuper, avec son service, des missions suivantes :

1. Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur projet informatique et télécom :

Réalisation du diagnostic et étude de faisabilité

- Recenser les besoins de la collectivité ;
- Estimer le volume horaire de sa mission en vue de la réalisation du devis en lien avec les services supports ;
- Contribuer à la qualification des demandes et réaliser le diagnostic de l'existant ;
- Réaliser et présenter l'étude de faisabilité technico-économique du projet ;
- Etablir un calendrier estimatif de l'opération ;
- Accompagner les collectivités dans les démarches administratives du dossier en lien avec les services supports.

Accompagnement dans un achat via le catalogue de la centrale d'achats

- Accompagner techniquement et fonctionnellement dans les choix d'achats ;
- Aider à la passation des commandes via le catalogue de la centrale d'achat.

Accompagnement dans une procédure d'achats dédiée

- Etablir le Cahier des Charges Techniques Particulier du Dossier de Consultation des Entreprises en lien avec les services supports pour le compte de la collectivité ;
- Contribuer à l'analyse des offres du dossier de consultation et veiller à l'adéquation de la solution proposée avec les besoins recensés initialement ;
- Aider à la passation des commandes, si nécessaire.

Suivi de la mise en œuvre du projet et aide à la réception

- Conseiller la collectivité dans le suivi du projet et l'assister, si nécessaire ;
- Suivre l'évolution et le développement du projet pour garantir le respect de la qualité et des contenus demandés ;
- Accompagner les services et les élus dans la conduite du changement ;
- Vérifier les livrables et leur conformité avec le cahier des charges et assister la collectivité dans l'établissement du Procès-Verbal de réception.

Accompagnement ponctuel sur un dispositif existant

- Conseiller la collectivité dans l'utilisation de ses équipements et l'assister si nécessaire ;
- Assurer la formation de nouveaux personnels de la collectivité.

Réflexion sur la délivrance de services aux membres

- Etablir un catalogue de service rendu aux membre de MOSELLE FIBRE
- Contribuer à la réflexion concernant l'utilisation des fibre noires du Syndicat ;
- Etablir un benchmark national dans le domaine.

2. Appui aux chefs de Projet dans la mise en œuvre de leurs dossiers pour ce qui concerne les éléments liés à l'informatique :

- Par projet, évaluer le besoin en appui aux chefs de projets ;
- Contribuer aux diagnostics et études de faisabilité des Chefs de Projets ;

- Contribuer à la réalisation des Cahier des Charges Techniques Particuliers ;
- Appuyer les chefs de Projets dans les achats via le catalogue de la centrale d'achats ou via une procédure d'achats dédiée ;
- Suivre la mise en œuvre des projets, et aider à la réception.

3. Organiser et encadrer le service informatique à destination des membres

Mettre en place et organiser le service afin de garantir l'infogérance :

- Recenser les besoins des collectivités demandeuses en termes d'accompagnement informatique personnalisé (suivi des différents parcs informatiques, mise en place de matériel, pilotage des différents prestataires qui interviennent sur les parcs informatiques, accompagnement des élus et services dans la prise en main des outils) ;
- Estimer le volume horaire de la mission en vue de la réalisation du devis en lien avec les services supports ;
- Organiser le planning des agents ;
- Mettre en place des process techniques permettant des gains de rendements des agents mutualisés.

4. Référent informatique de MOSELLE FIBRE :

Elaboration de la stratégie informatique de MOSELLE FIBRE :

- Définir, avec la Direction, les orientations stratégiques en matière informatique et de télécommunications ;
- Concevoir une organisation optimale et sécurisée de l'architecture des systèmes, des réseaux et des flux d'informations ;
- Garantir la continuité du service informatique et de l'ensemble des moyens de communication fourni aux collaborateurs du Syndicat ;
- Conduire le plan d'évolution des systèmes et des réseaux ;
- Assurer la cohérence entre les différents logiciels dans le souci de leur complémentarité ;
- En lien avec le Chef de Projet Cybersécurité, définir et faire évoluer la politique en matière de sécurité informatique et ce, dans le cadre de l'application du règlement européen sur la protection des données individuelle ;
- En lien avec le Chef de Projet Cybersécurité, établir un Plan de Continuité d'activité (PCA) et un Plan de Reprise d'Activité (PRA), décrire les processus à suivre, mettre en place une stratégie de reprise d'activité et de remédiation ;
- Anticiper les évolutions technologiques et réglementaires ;
- Evaluer les projets et en rendre compte à la Direction.

Réaliser le bilan annuel du service :

- Elaborer les indicateurs techniques et financier de la thématique ;
- Effectuer une analyse des actions passées, en cours et à venir ;
- Intégrer les retours d'expériences ;
- Intégrer les échanges sur la thématique avec les entreprises et les collectivités.

Assurer une veille réglementaire, technique et financière de la thématique.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Encadrement de 3 techniciens informatiques d'exploitation
- Encadrement de 2 techniciens informatiques « Administrateur système et réseaux »
- Relation et coordination avec tous les agents du Syndicat,
- Relation avec les élus et services de tous les membres de MOSELLE FIBRE (Intercommunalités, Communes, Etablissements Publics Locaux et Département) ;
- Relation avec les entreprises titulaires des marchés ;
- Assistance au Directeur de Pôle dans ses domaines de compétence.

COMPETENCES

- Relevant du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, vous possédez un master en informatique ou un master en gestion des systèmes d'information ou une expérience significative (10 ans) dans le domaine ;
- Connaissances approfondies des systèmes d'information et de leurs évolutions ;
- Maîtrise des normes de sécurité et de l'actualité relative à la thématique ;
- Maîtrise technique des infrastructures et support de réseau télécom et des processus d'accès aux infrastructures ;
- Compétences en cyber sécurité ;
- Capacité de pilotage d'entreprises et de sous-traitance ;
- Connaissance en matière de commande publique (rédaction de cahiers des charges, CCTP, procédures...);
- Sens de l'anticipation, force de proposition et capacité à innover ;
- Organisation, rigueur, autonomie ;
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute dans les rapports fonctionnels et hiérarchiques ;
- Sens des relations humaines et du travail en équipe ;
- Bonnes compétences rédactionnelles ;
- Sens de la pédagogie ;
- Disponibilité ;
- Déplacements sur le périmètre du Département (Permis B).